

---

**RAPPORT DE PRÉSENTATION  
BUDGET 2017**

---

Le budget présenté pour 2017 s'équilibre en dépenses et en recettes, réelles et d'ordres, pour un montant total de **57 517 774,30 €**, contre 54 190 343,45 € au budget prévisionnel de 2016, se répartissant comme suit :

- **37 503 605,84 €** en section de fonctionnement (35 207 088,26€ au budget 2016),
- **20 014 168,46 €** en section d'investissement (18 983 255,19€ au budget 2016).

Le budget 2017 reprend, de manière anticipée, les résultats de l'exercice 2016 :

- **4 587 348,65 €** de solde d'exécution de la section de fonctionnement dont **1 075 973,15 €** de solde d'exécution de la section de fonctionnement affecté en investissement
- **3 511 278,15 €** de solde d'exécution de la section d'investissement.

Le budget SPIC étant clôturé, le budget principal reprend les résultats de clôture de ce budget annexe : + **13 375,34 €** de résultat de fonctionnement.

Les résultats repris par anticipation sont donc les suivants :

- 001 : **3 511 278,15 €** (investissement)
- 002 : **3 524 750,84 €** (fonctionnement)
- 1068 : **1 075 973,15 €** (investissement)

Il s'inscrit dans le cadre des Orientations Budgétaires exposées le 16 décembre 2016, avec le maintien des taux de la fiscalité locale pour la Taxe d'Habitation (12,42%), la Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties (67,68%), et pour la Contribution Foncière des Entreprises (22,87%), et une augmentation de 2 points du taux de Taxe Foncière sur les Propriétés bâties passant de 18,04 % à 20,04 %.

Pour présenter le budget, il convient tout d'abord d'exposer les prévisions d'investissement pour ensuite aborder les prévisions de fonctionnement.

## LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement se décompose comme suit (crédits de reports et crédits nouveaux) :

Chapitre	Intitulé	BP + DM 2016	CA 2016	BP 2017
	<b>Dépenses réelles</b>	<b>18 983 255,19 €</b>	<b>8 868 341,25 €</b>	<b>20 014 168,46 €</b>
020	Dépenses imprévues	1 322 258,58 €	0,00 €	755 558,80 €
13	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16	Emprunt et dettes assimilées	2 441 854,69 €	2 440 316,68 €	2 410 418,00 €
20	Immobilisations incorporelles	205 000,00 €	147 830,53 €	158 789,47 €
204	Subventions d'équipement versées	3 530 244,14 €	1 452 391,52 €	3 027 349,76 €
21	Immobilisation corporelles	2 359 295,42 €	1 106 066,08 €	3 173 584,88 €
23	Immobilisations en cours	9 055 002,36 €	3 721 736,44 €	10 418 867,55 €
458	Opérations pour compte de tiers	69 600,00 €	0,00 €	69 600,00 €
	<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
040	Opération d'ordre entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>18 983 255,19 €</b>	<b>8 868 341,25 €</b>	<b>20 014 168,46 €</b>

Chapitre	Intitulé	BP + DM 2016	CA 2016	BP 2017
	<b>Recettes réelles</b>	<b>9 318 704,43 €</b>	<b>5 136 001,81 €</b>	<b>10 562 544,66 €</b>
13	Subventions d'investissement reçues	3 612 190,72 €	612 606,90 €	3 245 175,82 €
16	Emprunts et dettes assimilées	3 007 500,00 €	3 005 800,00 €	4 006 738,00 €
21	Immobilisation corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €
23	Immobilisation en cours	504 355,00 €	58 389,69 €	522 307,72 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 717 505,39 €	1 459 205,22 €	2 311 169,80 €
024	Produits de cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €
4582	Opérations pour le compte de tiers	477 153,32 €	0,00 €	477 153,32 €
	<b>Recettes d'ordre</b>	<b>9 664 550,76 €</b>	<b>1 973 206,50 €</b>	<b>9 451 623,80 €</b>
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	5 270 411,09 €	0,00 €	3 511 278,15 €
021	Virement de la section de fonctionnement	2 420 933,17 €	0,00 €	3 910 782,15 €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 973 206,50 €	1 973 206,50 €	2 029 563,50 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>18 983 255,19 €</b>	<b>7 109 208,31 €</b>	<b>20 014 168,46 €</b>

Résultat N	<b>-1 759 132,94 €</b>
Reprise résultat N-1	5 270 411,09 €
<b>Résultat total N</b>	<b>3 511 278,15 €</b>
<b>Résultat repris</b>	<b>3 511 278,15 €</b>
Résultat SPIC repris	0,00 €
<b>Affectation résultat de fonctionnement (chap. 10)</b>	<b>1 075 973,15 €</b>

## I- Les recettes d'investissement

Les dépenses d'investissement sont financées principalement par :

- 5 940 345,65 € de prélèvement sur la section de fonctionnement (virement et amortissement des biens)
- 4 480 372,47 € de participations extérieures hors remboursement des avances de marchés versées (dotations, fonds, FCTVA, subventions,... ),
- 4 000 000 € de prévisions d'emprunts,
- 3 511 278,15 € de reprise du résultat d'investissement positif de 2016,
- 1 075 973,15 € de crédits prélevés en section de fonctionnement (virements et amortissement des biens).

## II- Les dépenses d'investissement

### **A- Le remboursement du capital de la dette**

Pour ce qui est de l'emprunt, le capital remboursé en 2017 est de **2 403 680 €**, contre 2 422 015,97 € en 2016, et ce malgré la conclusion d'un emprunt de 3 000 000 € en 2016 auprès du Crédit Mutuel. Cela s'explique principalement par la fin du remboursement de trois emprunts en 2016.

Les emprunts en cours sont les suivants :

Récapitulatif des emprunts en cours conclus par la CC2R

Code emprunt	Montant emprunté	Date signature	Durée (années)	Année dernière échéance	Taux en vigueur à la dernière échéance	Taux renégocié <small>Applicable à compter du 01/02/2017</small>	Nature taux	Capital restant dû au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	% capital remboursé au 1 <sup>er</sup> janvier 2016	Capital restant dû au 1 <sup>er</sup> janvier 2017	% capital remboursé au 1 <sup>er</sup> janvier 2017
<b>Caisse Epargne Midi Pyrénées</b>											
1038	1 500 000,00 €	26/09/02	15	2017	4,45%		fixe	250 524,07 €	83,30%	127 988,46 €	91,47%
1040	2 000 000,00 €	05/05/03	15	2018	3,05%		variable	485 239,71 €	75,74%	328 947,24 €	83,55%
1058	5 000 000,00 €	03/07/15	15	2030	1,80%		fixe	5 000 000,00 €	0,00%	4 706 842,08 €	5,86%
<b>Caisse Française de financement Local</b>											
1053	2 922 511,97 €	18/11/10	21	2031	4,32%		complexe	2 470 410,58 €	15,47%	2 365 986,56 €	19,04%
1055	800 000,00 €	25/11/11	15	2026	5,05%		fixe	641 615,90 €	19,80%	596 797,66 €	25,40%
1056	5 018 824,84 €	17/11/11	19	2030	4,17%		complexe	2 837 920,41 €	43,45%	2 203 156,28 €	56,10%
1057	4 695 270,80 €	14/10/11	20	2031	4,29%		complexe	3 756 216,64 €	20,00%	3 521 453,10 €	25,00%
<b>Crédit Agricole Sud Alliance</b>											
1039	1 525 000,00 €	31/12/02	15	2017	4,65%		fixe	268 877,79 €	82,37%	137 528,28 €	90,98%
1044	3 000 000,00 €	18/08/05	25	2030	3,63%	2,20%	fixe	2 106 585,32 €	29,78%	1 998 454,85 €	33,38%
1050	2 500 000,00 €	05/01/08	20	2027	4,65%	2,00%	fixe	1 691 347,85 €	32,35%	1 582 916,84 €	36,68%
1051	1 800 000,00 €	31/01/09	15	2023	4,81%	1,85%	fixe	1 068 402,50 €	40,64%	955 754,81 €	46,90%
1054	1 000 000,00 €	15/11/11	20	2031	4,77%	2,20%	fixe	867 937,45 €	13,21%	830 818,74 €	16,92%
<b>Crédit Mutuel</b>											
1059	3 000 000,00 €	07/07/16	12	2028	1,20%		fixe			3 000 000,00 €	0,00%
<b>TOTAL</b>								<b>21 778 660,87 €</b>		<b>22 356 644,90 €</b>	

## **B- Le programme d'investissement**

Le programme d'investissement pour 2017 s'élève à **13 867 716,67 €** comprenant notamment :

**1) L'investissement des différents services pour 517 522,01 €** dont 472 833,36 € de crédits de reports pour :

- l'achat de matériel informatique : **121 643,45 €** dont 19 643,45 € de crédits de reports,
- l'achat de mobilier : **31 345,67 €** dont 10 445,67 € de crédits de reports,
- l'achat de matériels divers : **107 673,12 €** issus des 194 704,47 € de crédits de reports réduits
- la signalétique des circuits de randonnées et du musée pour **30 700 €** dont 11 700 € de crédits de reports,
- le programme d'investissement d'entretien des rivières pour **193 819,27 €** de crédits de report,
- des investissements divers pour **32 340,50 €** issus de 42 520,50 € de crédits de reports réduits.

**2) Les écoles pour 238 717,87 € dont 108 207,62 € de crédits de reports**

Se poursuivent en 2017 les opérations suivantes sur les écoles :

- des travaux de sécurisation pour **100 000 €**,
- divers travaux pour **65 008,76 €** dont 32 772,42 € de crédits de reports,
- les études thermiques, acoustiques, et les études d'accessibilité dites Ad'AP pour **22 572 €** dont 8 972 € de crédits de reports,
- l'achat de mobilier pour **16 000 €**,
- des imprévus pour **15 000 €** issus de 45 254,36 € de crédits de reports réduits,
- le reliquat des travaux de menuiseries pour **257,07 €** de crédits de reports.

Il reste également des travaux à payer :

- les travaux d'extension de l'école de Golfech pour **11 963,82 €** dont 1 537,06 € de crédits de reports,
- les travaux d'extension de l'école de Mansonville pour **7 916,22 €** dont 19 414,71 € de crédits de reports.

**3) Les travaux (hors écoles) pour 10 532 113,18 € dont 5 282 987,56 € de crédits de reports :**

**Les grosses opérations pour 9 939 488,38 € dont 5 149 310,11 € de crédits de reports :**

**Les opérations lancées se poursuivent :**

- **5 180 000 €** de crédits pour l'extension des locaux de la CC2R, dont 3 352 210,61 € de crédits de reports,
- **3 171 829,44 €** de crédits pour la création de la maison de santé de pôle, dont 1 196 829,44 € de crédits de reports,
- **981 000 €** de crédits pour la création de l'Office de Tourisme Intercommunal, dont 304 261,78 € de crédits de reports,
- **363 040,74 €** de crédits de reports pour la création du club house au patinodrome,
- **243 185,60 €** de crédits pour l'aménagement des ateliers communautaires, issues des 283 185,60 € de crédits de reports réduits de 40 000 €,
- **432,60 €** de crédits pour la rénovation de l'Ecole de Musique pour solder le marché, issus de 12 822,68 € de crédits de reports réduits de 12 390,08 €.

**De nouveaux projets sont prévus pour 196 000 € :**

- l'aménagement du parvis de l'extension des locaux de la CC2R pour **110 000 €**.
- Pour cet aménagement, **3 000 €** sont également prévus pour l'achat du parvis à la commune de Valence pour 1€ symbolique et pour les frais de notaires associés.
- l'aménagement du restaurant du golf en cas de vente pour **83 000 €**,

**Les petits travaux pour 262 168,80 € dont 56 821,45 € de crédits de reports, pour notamment :**

- Centre de Loisirs de Gâches : diagnostic thermique, traitement acoustique du réfectoire et installation d'un système d'assainissement non collectif (**44 800 €** dont 11 712 € de crédits de reports),
- Piscines : réfection de la goulotte, poursuite de la réhabilitation des gaines CTA, installation d'un portail coulissant, mise en place d'un chauffage dans le vestiaire des maîtres nageurs (**42 000 €** dont 13 892,99 € de crédits de reports),
- Bâtiments juxtaposés au futur Office de Tourisme Intercommunal : rénovation des menuiseries et des volets (**39 008,80 €** dont 14 008,80 € de crédits de reports),
- Locaux zones de Prouxet : réaménagement d'un local pour la création d'un centre de formation, et réaménagement des locaux anciennement occupés par l'entreprise Fauché (**33 000 €** de nouveaux crédits),
- Maison de l'Emploi, de la Formation et de l'Internet : rénovation des puits de lumières, installation d'un climatiseur dans le local serveur et réaménagement de plusieurs bureaux (**32 140 €** dont 12 707,80 € de crédits de reports),
- Crèche et Halte-Garderie : Réhabilitation de l'étanchéité du toit terrasse et remplacement de la PAC à la crèche, et mise en place de la climatisation à la halte-garderie et au RAM (**28 600 €** dont 1 325,38 € de crédits de reports),
- Boulodrome, COSEC et Squash : réhabilitation du chauffage au boulodrome, travaux d'étanchéité du toit terrasse du COSEC, et petits travaux de réaménagement au squash (**19 600 €** dont 174,48 € de crédits de reports),
- Chenil : Rénovation des portes métalliques (**10 000 €**),
- Musée : Rénovation de la porte d'entrée (**6 000 €**),
- Ecole de Musique : réfection du mur du local des aînés (**4 020 €**),
- Moulin de Castels : Rénovation de la toiture (**3 000 €** de crédits de reports).

**Sont également prévus pour 134 456 € dont 76 856 € de crédits de reports :**

- **50 000 €** pour l'achat de mobilier pour l'extension des locaux de la CC2R,
- la poursuite des diagnostics d'accessibilité dit dossiers « Ad'AP » et le lancement des études thermiques et acoustiques pour **13 356 €** dont 7 256 € de crédits de reports dans les différents bâtiments de la CC2R,
- **1 500 €** pour l'achat d'équipement pour l'astreinte au niveau des divers bâtiments,
- **69 600 €** de crédits de reports de dépenses pour le compte de tiers : la CC2R réalise l'aménagement des vestiaires du SSIAD en même temps que l'aménagement de ses locaux dans le bâtiment ; cette partie des travaux est refacturé en totalité au SSIAD.

**4) La voirie communautaire pour 1 775 259,63 € dont 102 399,17 € de crédits de reports**

En 2017, les travaux de voirie prévus sont les suivants :

- le programme de voirie 2017 pour **1 200 000 €**,
- l'aménagement de l'accès à l'école de Donzac pour **200 000 €**,
- l'aménagement des allées du 4 septembre pour **20 000 €**,
- l'accès à l'Office de Tourisme Intercommunal pour **235 000 €**,

Sont également prévus :

- des études d'accessibilité de la voirie sur l'ensemble du territoire de la CC2R, en vue de travaux, pour **36 000 €**,
- l'expertise d'ouvrage d'art sur l'Arratz au niveau du moulin pour **1 500 €**,
- le versement du solde de la subvention relative à l'aire de covoiturage au rond point de l'autoroute pour **39 154,27 €** de crédits de reports.

Il reste également des marchés à solder concernant le programme de voirie de 2015 :

- voirie de 2ème catégorie de 2015 : **39 864,00 €** de crédits de reports,
- voirie de 3ème catégorie de 2015 : **3 741,36 €** de crédits de reports.

#### **5) La poursuite de l'élaboration des documents d'urbanisme pour 154 169,47 € dont 44 961,75 € de crédits de reports**

Il est prévu de :

- poursuivre l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat pour **138 335,36 €** dont 8 335,36 € de crédits de reports,
- et de continuer les modifications sur les documents d'urbanisme des communes pour **15 834,11 €** dont 8 834,11 € de crédits de reports.

Les crédits restant pour l'avance forfaitaire relative au marché conclu pour l'élaboration du PLUi-H sont annulés (27 792,28 € de crédits reportés annulés).

#### **6) Les zones pour 3 000€ de crédits de reports**

Il est prévu 1 500€ pour la mise en place de chacune des potences, à Molère et Prouxet, sur les postes de refoulement des eaux usées, pour permettre la maintenance des pompes de relevage.

#### **7) La gestion des avances forfaitaires dans le cadre des marchés de travaux pour 431 934,51 €**

Des avances pour les marchés sont prévus pour un total de **431 934,51€** dont **304 384,51 €** de crédits de reports, toutes opérations confondues, tant en dépenses qu'en recettes d'investissement.

Les opérations concernées sont les suivantes :

- la création de l'Office de Tourisme Communautaire,
- la création d'un Club House au patinodrome,
- l'extension des locaux de la CC2R,
- l'aménagement du restaurant du Golf,
- les travaux liés au risque d'attentats dans les écoles,
- l'aménagement du parvis de l'extension des locaux de la CC2R,
- le programme de voirie de 2017.

Les avances forfaitaires font par la suite l'objet d'un remboursement par les entreprises, après ou au fur et à mesure de la réalisation des travaux.

#### **8) Diverses dépenses d'investissement pour 215 000 €**

Il est prévu l'achat de terrains constructibles en face du patinodrome, à la mairie de Valence, pour **215 000 €**.

## **C- Les participations communautaires aux travaux communaux**

Les subventions et fonds de concours pour **2 987 212,99 €** dont 2 037 715,83 € de crédits de reports :

- **755 114,40 €** dont 621 865,91 € de crédits de reports pour le fonds de concours concernant les places,
- **550 873,20 €** pour l'aide au secteur locatif, dont 422 463,20 € de crédits de reports,
- **536 109,62 €** dont 301 231,29 € de crédits de reports pour le fonds de concours aux trottoirs,
- **263 180 €** dont 34 838,85 € de crédits de reports pour le soutien à l'environnement,
- **202 113 €** dont 27 000 € de crédits de reports pour l'aide au commerce,
- **138 802 €** dont 89 470 € de crédits de reports pour le fonds de concours aux équipements sportifs,
- **110 319 €** dont 78 528 € de crédits de reports pour l'aide au tourisme,
- **108 915,74 €** de crédits nouveaux pour la subvention en annuité du parc HLM,
- **91 882,10 €** dont 67 431,10 € de crédits de reports pour le soutien aux maisons de santé communales,
- **76 193,20 €** dont 21 160,20 € de crédits de reports de fonds de concours pour l'éclairage public,
- **59 755,31 €** de nouveaux crédits pour le fonds de concours au petit patrimoine des communes,
- **31 050 €** de crédits de reports pour les classes numériques,
- **17 659,14 €** de nouveaux crédits pour les logements communaux,
- **17 066,74 €** de crédits de reports pour le soutien à l'agriculture,
- **16 595,54 €** issus de 18 194,54 € de crédits de reports réduits pour le soutien aux aires de jeux,
- **7 416 €** de crédits de reports pour le fonds de concours au petit patrimoine des particuliers,
- **4 168 €** de crédits pour l'aide au rabais sur loyers issus de 300 000 € de crédits de reports réduits,

## **D- Reprise anticipée du résultat d'investissement de 2016**

Pas de déficit, le résultat est intégré en recette d'investissement.

## **E- Fonds de réserve**

Un fonds de réserve a été inscrit pour couvrir d'éventuelles dépenses d'investissement imprévues pour **755 558,80 €**.

## LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement se décompose comme suit :

Chapitre	Libellé	BP + DM 2016	CA 2016	BP 2017
	<b>Dépenses réelles</b>	<b>30 812 948,59 €</b>	<b>28 750 201,67 €</b>	<b>31 563 260,19 €</b>
011	Charges à caractère général	4 509 219,48 €	4 021 842,65 €	4 553 946,95 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 098 854,58 €	5 946 621,72 €	6 556 926,00 €
014	Atténuations de produits	12 499 005,20 €	12 498 073,40 €	13 135 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	5 604 391,15 €	5 419 059,17 €	5 113 482,82 €
66	Charges financières	848 677,70 €	842 664,06 €	842 817,42 €
67	Charges exceptionnelles	46 063,69 €	21 940,67 €	29 587,00 €
022	Dépenses imprévues	1 206 736,79 €	0,00 €	1 331 000,00 €
	<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>4 394 139,67 €</b>	<b>1 973 206,50 €</b>	<b>5 940 345,65 €</b>
023	Virement à la section d'investissement	2 420 933,17 €	0,00 €	3 910 782,15 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 973 206,50 €	1 973 206,50 €	2 029 563,50 €
043	Opération d'ordre à l'intérieur de la section	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	<b>TOTAL DEPENSES de FONCTIONNEMENT</b>	<b>35 207 088,26 €</b>	<b>30 723 408,17 €</b>	<b>37 503 605,84 €</b>

Chapitre	Libellé	BP + DM 2016		
	<b>Recettes réelles</b>	<b>33 444 380,21 €</b>	<b>33 548 048,77 €</b>	<b>33 978 855,00 €</b>
013	Atténuations des charges	55 508,76 €	55 881,27 €	40 000,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 659 737,79 €	1 668 719,47 €	1 715 107,00 €
73	Impôts et taxes	26 865 219,00 €	26 968 165,00 €	27 560 569,00 €
74	Dotations, subvention et participations	4 561 912,26 €	4 548 748,37 €	4 489 977,00 €
75	Autres produits de gestion courante	199 200,00 €	208 382,83 €	158 202,00 €
76	Produits financiers	0,00 €	15,00 €	0,00 €
77	Produits exceptionnels	102 802,40 €	98 136,83 €	15 000,00 €
	<b>Recettes d'ordre</b>	<b>1 762 708,05 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>3 524 750,84 €</b>
002	Résultat d'exploitation reporté	1 762 708,05 €	0,00 €	3 524 750,84 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections		0,00 €	0,00 €
043	Opération d'ordre à l'intérieur de la section		0,00 €	0,00 €
	<b>TOTAL RECETTES de FONCTIONNEMENT</b>	<b>35 207 088,26 €</b>	<b>33 548 048,77 €</b>	<b>37 503 605,84 €</b>

Résultat N	2 824 640,60 €
Reprise résultat N-1	1 762 708,05 €
<b>Résultat total N</b>	<b>4 587 348,65 €</b>
Prélèvement pour investissement (1068)	1 075 973,15 €
<b>Résultat repris</b>	<b>3 511 375,50 €</b>
Résultat SPIC repris	13 375,34 €
<b>Résultat global repris en 2017</b>	<b>3 524 750,84 €</b>



## **I- Les dépenses de fonctionnement**

Les dépenses réelles de fonctionnement, hors prise en compte des ICNE, s'élèvent à **31 563 352,77 €** et concernent principalement :

### **1) les dépenses en direction des communes :**

Il est reversé aux communes, comme chaque année, une **Dotations dite de Solidarité Communautaire**.

La Dotation de Solidarité Communautaire versée comprend 3 volets : fiscal, social, école, auxquels s'ajoute une Dotation de Solidarité Complémentaire.

**A partir de 2017, le volet fiscal sera figé à son montant de 2016, pour l'ensemble des communes.**

La fixation du volet fiscal représente une économie d'environ 100 000 €.

Ainsi, le montant total de Dotation versée aux communes est estimé à **10 330 000 €** contre 10 327 710,17 € en 2016.

**2) la prise en charge du coût du service des ordures ménagères pour 1 470 000 €** (contre 1 463 083,62 € en 2016)

**3) la prise en charge des participations au Service Départemental d'Incendie et de Secours pour 500 000 €** (500 463,87 € en 2016),

**4) le paiement de la contribution au Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal estimé à 2 300 000 €** (1 961 561 € en 2016),

**5) le paiement de la Taxe au Redressement des Finances Publiques pour 500 000 €** contre 201 697 € en 2016.

### **6) les dépenses en soutien à des projets et services à la population,**

Il s'agit notamment de :

- l'aide pour des voyages scolaires pour **19 000 €**,
- la subvention à l'office HLM pour **53 450,35 €**.

**Il n'est plus prévu de prendre en charge la part famille du transport scolaire. Cette dépense s'élevait à 132 572 € en 2016.**

Toutefois, il est prévu **10 000 €** pour payer les titres de transport restant de l'année précédente non encore facturés.

### **7) les subventions aux associations et à la MEFI**

En 2017, il est prévu de réduire l'ensemble des subventions aux associations de 10 % par rapport aux montants versés en 2016.

Ainsi, les subventions de 2017 sont estimées à **1 889 875,23 €** contre 2 061 850,67 € de versés en 2016.

## **8) Les emprunts**

Les intérêts d'emprunts sont estimés à **825 510 €** contre 872 326,41 € en 2016.

La baisse constatée, ce malgré la conclusion d'un nouvel emprunt de 3 000 000 € en 2016, s'explique par l'arrivée à terme de 3 emprunts au cours de l'année 2016, ainsi que par le réaménagement de quatre emprunts auprès du Crédit Agricole pour lesquels les taux d'intérêts ont été revu à la baisse.

Sont également prévus :

- **4 000 €** pour le remboursement d'intérêts en cas de conclusion d'une ligne de trésorerie,
- **13 400 €** pour les frais de dossier induits par le réaménagement des emprunts et en prévision des emprunts prévus en 2017.

## LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES

### **1- Les charges de fonctionnement des services**

Les dépenses de fonctionnement des services comprennent leurs besoins quotidiens (eau, électricités, fournitures administratives, fournitures d'entretien, petits matériel, réparations diverses, ...).

### **2- Les charges de personnel**

Les charges salariales augmentent pour 2017 principalement en raison de :

- la prise en charge sur l'année complète du salaire de quatre agents transférés du CIAS à la CC2R en cours d'année 2016,
- l'augmentation du nombre d'agents sur l'année (directrice de l'Office de Tourisme, chargée de communication)
- la création d'un nouveau service : la police communautaire.

### **3- Les recettes des services**

Certains services reçoivent des redevances en fonction de l'utilisation du service, et parfois des subventions de fonctionnement, principalement du département et de la CAF, notamment pour les services de la petite enfance, le centre de loisirs et l'aire des gens du voyage.

Voir détails par service page suivante.

## Présentation des dépenses et recettes par service

	Services	Estimation CA 2016			BP 2017			Estimation 2016	BP 2017	Dépenses – recettes 2017
		Dépenses générales	Salaires	Total dépenses	Dépenses générales	Salaires	Total dépenses	Recettes (Redevances + subventions de fonctionnement)		
Services fonctionnels	Services Généraux / Comptabilité	439 659,80 €	725 326,64 €	1 164 986,44 €	451 670,00 €	854 020,00 €	1 305 690,00 €		1 305 690,00 €	
	Ressources Humaines	17 918,00 €		17 918,00 €	30 880,00 €		30 880,00 €		30 880,00 €	
	Marchés publics	13 482,35 €		13 482,35 €	29 550,00 €		29 550,00 €		29 550,00 €	
	Police intercommunale				6 580,00 €	161 710,00 €	168 290,00 €		168 290,00 €	
	CIAS	1 078 639,70 €		1 078 639,70 €	764 600,00 €		764 600,00 €		764 600,00 €	
Services techniques	Services Techniques	761 726,14 €	304 710,63 €	1 066 436,77 €	1 098 565,00 €	337 600,00 €	1 436 165,00 €		1 436 165,00 €	
	ZONES	78 849,75 €		78 849,75 €	110 400,00 €		110 400,00 €		110 400,00 €	
	Assainissement (station de boues)	170 057,66 €		170 057,66 €	143 425,00 €		143 425,00 €		143 425,00 €	
	Urbanisme	5 786,52 €	89 857,49 €	95 644,01 €	2 600,00 €	115 650,00 €	118 250,00 €		118 250,00 €	
	Informatique	29 016,83 €		29 016,83 €	57 668,44 €		57 668,44 €		57 668,44 €	
Pôle petite enfance	Crèche	20 978,38 €	345 522,27 €	366 500,65 €	23 180,00 €	365 190,00 €	388 370,00 €	318 543,88 €	325 000,00 €	63 370,00 €
	RAM	6 552,79 €	25 279,40 €	31 832,19 €	6 375,00 €	27 890,00 €	34 265,00 €	45 576,39 €	55 000,00 €	-20 735,00 €
	Halte Garderie	15 314,86 €	246 894,43 €	262 209,29 €	15 860,00 €	260 000,00 €	275 860,00 €	113 356,11 €	113 000,00 €	162 860,00 €
Pôle environnement	Déchetterie de Prouxet	166 976,82 €	29 354,94 €	196 331,76 €	165 200,00 €	30 960,00 €	196 160,00 €	62 447,91 €	62 000,00 €	134 160,00 €
	Déchetterie de Mesples	119 308,39 €	104 633,75 €	223 942,14 €	145 400,00 €	105 410,00 €	250 810,00 €	41 908,56 €	42 000,00 €	208 810,00 €
	Aire des Gens du Voyage	50 933,44 €	55 869,14 €	106 802,58 €	51 900,00 €	56 180,00 €	108 080,00 €	38 335,61 €	39 000,00 €	69 080,00 €
	Entretien Rivières	20 353,90 €	70 480,07 €	90 833,97 €	21 900,00 €	76 920,00 €	98 820,00 €			98 820,00 €
	Valorisation de l'Environnement Communautaire	37 188,98 €	244 329,72 €	281 518,70 €	38 570,00 €	242 900,00 €	281 470,00 €	11 145,00 €	11 000,00 €	270 470,00 €
Pôle économie agriculture emploi tourisme	Développement Local	35 006,71 €	46 041,20 €	81 047,91 €	36 007,00 €	53 590,00 €	89 597,00 €			89 597,00 €
	Agriculture	82 368,52 €	43 386,76 €	125 755,28 €	65 730,23 €	48 260,00 €	113 990,23 €			113 990,23 €
	Maison de l'emploi et de la formation	8 970,36 €	51 393,44 €	60 363,80 €	15 012,51 €	53 590,00 €	68 602,51 €			68 602,51 €
	Tourisme	62 119,14 €	126 195,54 €	188 314,68 €	86 067,00 €	153 300,00 €	239 367,00 €			239 367,00 €
Pôle culture	Musée	33 805,08 €	54 847,13 €	88 652,21 €	58 109,00 €	40 000,00 €	98 109,00 €	15 398,00 €	15 000,00 €	83 109,00 €
	Ecole de Musique	52 526,03 €	571 004,31 €	623 530,34 €	41 660,00 €	585 010,00 €	626 670,00 €	58 732,00 €	45 500,00 €	581 170,00 €
Pôle jeunesse et sport	Sport scolaires + COSEC + Squash + Roller	161 610,12 €	364 334,80 €	525 944,92 €	167 100,00 €	407 126,00 €	574 226,00 €	13 399,29 €	14 000,00 €	560 226,00 €
	Golf	134 525,10 €	94 910,71 €	229 435,81 €	134 100,00 €	98 180,00 €	232 280,00 €			232 280,00 €
	Piscines	316 095,34 €	699 533,79 €	1 015 629,13 €	294 850,00 €	723 000,00 €	1 017 850,00 €	139 104,96 €	130 000,00 €	887 850,00 €
	Centre de Loisirs	274 291,27 €	450 745,08 €	725 036,35 €	302 720,00 €	480 110,00 €	782 830,00 €	120 304,70 €	146 000,00 €	636 830,00 €
	Enseignement des langues	440,59 €	68 200,97 €	68 641,56 €	260,00 €	70 750,00 €	71 010,00 €			71 010,00 €
Cuisine	Cuisine Communautaire	955 387,86 €	956 359,43 €	1 911 747,29 €	1 034 880,00 €	993 200,00 €	2 028 080,00 €	1 135 295,22 €	1 150 000,00 €	878 080,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>5 149 890,43 €</b>	<b>5 769 211,64 €</b>	<b>10 919 102,07 €</b>	<b>5 400 819,18 €</b>	<b>6 340 546,00 €</b>	<b>11 741 365,18 €</b>	<b>2 113 547,63 €</b>	<b>2 147 500,00 €</b>	<b>9 593 865,18 €</b>

## II- Les recettes de fonctionnement

Les principales recettes de fonctionnement sont :

- la fiscalité,
- les versements de l'État,
- la Dotation Globale de Fonctionnement,
- Les produits des services.

### A- La fiscalité

Les taux applicables en 2017 sont identiques à ceux de 2016 pour :

- la Taxe d'Habitation : 12,42 %,
- la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 67,68 %,
- la Contribution Foncière des Entreprises : 22,87 %.

Il est prévu d'augmenter de 2 points le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 20,04 % (18,04 % en 2016).

La recette supplémentaire générée par cette augmentation est estimée à **863 413 €**, comprenant également l'augmentation annuelle des bases.

<i>Augmentation de 2 points de base</i>			
	Base TFPB 2016	Part	Coût augmentation
<i>Locaux d'habitation ordinaire et à caractère social</i>	<b>11 657 405</b>	<b>27,11 %</b>	<b>234 081 €</b>
Autres	31 341 252	72,89 %	629 332 €
<b>TOTAL</b>	<b>42 998 657</b>	<b>100,00 %</b>	<b>863 413 €</b>
Pour les locaux d'habitation ordinaires et à caractère social			
	<b>Augmentation pour la population</b>		<b>234 081 €</b>
	Nombre de PEV* 2016		12 299
	<b>Coût par PEV* 2016</b>		<b>19 €</b>
<i>Avec augmentation de base annuelle comprise</i>	Nombre de propriétaires 2016		8021
	<b>Coût par propriétaire de rôle</b>		<b>29 €</b>

\*PEV : Partie d'Evaluation Imposable. (ex : 1 maison + 1 piscine = 2 PEV)

L'évolution annuelle des bases, décidée en loi de finances, est estimée à +0,40 %. Ainsi, la recette fiscale pour 2017 est estimée à **21 403 000 €** contre 20 487 761 € en 2016.

### B- Les versements de l'État

Aux recettes fiscales s'ajoutent :

- le produit de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée (CVAE) pour **1 230 300 €** contre 1 553 135 € en 2016,
- la Dotation de Compensation pour la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) pour **2 593 271 €** (montant fixe chaque année à 1€ près),
- et le versement du Fonds National pour la Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR) pour **4 927 269 €**.(montant fixe chaque année)

Ainsi, la recette induite par la fiscalité et les versements de l'état est estimée à **30 153 840 €** contre 29 561 437 € perçue en 2016.

## C- La DGF

La dotation d'intercommunalité est en partie négative, en raison du prélèvement au titre de la participation au redressement des finances publiques. Cette dépense est estimée à **500 000 €** pour 2017, contre 201 697 € en 2016.

La recette induite par la dotation de compensation quant à elle, est estimée en baisse de 3 %, dans la continuité des années précédentes, à **1 048 507 €** contre 1 080 935 € en 2016.

## D- Les compensations fiscales

Les compensations fiscales sont estimées à **360 000 €** contre 356 599 € en 2016.

## E- Les autres recettes

Les autres recettes sont diverses et comprennent :

- **les recettes générées par les services** : redevances des usagers, subventions de la CAF pour **2 147 500 €** contre 2 113 547,63 € en 2016 (voir détails sur tableau ci-dessus « Présentation des dépenses et recettes par services »).

- **les subventions diverses** (Etat, Région, Conseil Départemental, FISAC, FEDER, ... ) pour **55 699 €** contre 51 415 € en 2016,

- **les remboursement de salaires** pour **133 200 €** (maladie, accident de travail, la part salaire du budget annexe SPANC, la part salaire du service Entretien Rivières) contre 146 173,84 € en 2016,

- **les revenus des immeubles** pour **12 202 €** contre 53 204,75 € en 2016 (les entreprises Fauché et Futurol s'occupent plus les locaux, donc aucun loyer n'est perçu sur ces bâtiments),

- **le remboursement des frais de fonctionnement divers** pour **52 907 €** contre 46 366,17 € en 2016,

- **les remboursements par l'assurance** pour **15 000 €** contre 23 716,84 € en 2016.

## LES OPERATIONS D'ORDRE

Il s'agit des mouvements d'ordre réalisés entre les sections pour permettre l'équilibre du budget, marquant une dépense de fonctionnement et une recette d'investissement.

Il s'agit de :

- **l'amortissement des immobilisations** pour **2 029 563,50 €**,
- **le virement à la section d'investissement** pour **3 910 782,15 €**.

La prise en compte des Intérêts Courus Non Echus (ICNE) de l'année en cours et de l'année précédente engendre une dépense d'ordre, uniquement en fonctionnement, pour **- 92 ,58 €**.